


CHLORURE DE CALCIUM FLOCONS

Fiche Signalétique

A. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

NOM DE COMMERCE (IDENTIFICATEUR) Chlorure de calcium en flocons	CLASSIFICATION & SYMBOLE : Catégorie D Division 2B 	
NOM DU PRODUIT CHIMIQUE ET/OU SYNONYME Chlorure de Calcium Dihydrate	FORMULE : CaCl ₂ 2 H ₂ O	NUMÉRO DE C.A.S.: 10043-52-4

Norme BNQ 2410-300 / 2009 # certificat 1156

Norme Canadienne CAN-CGSB-15.1-92

USAGE DU PRODUIT :

Déglaçant, contrôle des poussières, lubrifiant de perçage des boues, traitement antigel des minerais et agrégats, agent de dégel, conditionneur de béton. Le produit de catégorie alimentaire est utilisé comme additif alimentaire, réfrigérant et agent d'échangeur thermique.

FABRICANT/IMPORTATEUR :

FOURNISSEUR/DISTRIBUTEUR :

Groupe Horticole Ledoux Inc.
785 Rue Paul Lussier, Ste-Hélène de Bagot, Québec,
Canada, J0H 1M0

NUMÉRO DE TELEPHONE D'URGENCE : 819-758-5229

Tél. Sans frais : 1(888)791-2223 Fax: (450)791-2225

B. RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

	DATE DE LA PRÉPARATION : Janvier 2005
	DATE DE RÉVISION : Décembre 2010

C. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

INHALATION: L'inhalation de poussière ou de brume peut irriter le nez, la gorge et les poumons.	
INGESTION : Faible toxicité. Peut irriter les voies gastro-intestinales et causer des nausées et des vomissements.	
PEAU : Peut causer l'irritation de la peau. Un contact prolongé lorsqu'il y a humidité peut provoquer des brûlures superficielles. Le contact avec la peau abrasée ou éraflée peut causer une nécrose grave.	
YEUX : Peut irriter ou brûler les yeux.	
TOXICITÉ AIGUE : Toxicité modérée DL ₅₀ (oral, rat) = 1000 mg/kg, base anhydre DL ₅₀ (oral, souris) = 1940 mg/kg base anhydre	LIMITES D'EXPOSITION : Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps (TLV-TWA) du ministère du Travail de l'Ontario pour les particules nuisibles : 10 mg/m ³
TOXICITÉ CHRONIQUE : Sans objet	
AUTRES :	INDEX DES EXPOSITIONS BIOLOGIQUES : Sans objet

D. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

A L'ÉTAT NORMAL, LE PRODUIT EST : Liquide <input type="checkbox"/> Solide <input checked="" type="checkbox"/> Gazeux <input type="checkbox"/>	ASPECT ET COULEUR : Petits flocons blancs. Très hygroscopiques	SEUIL OLFACTIF : Inodore
POINT D'ÉBULLITION : Non disponible POINT DE CONGÉLATION : °C (POINT DE FUSION) : 176°C	DENSITÉ RELATIVE : g/cm ³ (H ₂ O =1) Non disponible	DENSITÉ DE VAPEUR : (L'AIR=1) Sans objet
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : 97.7 g/100 ml @ 0°C 326 g / 100 ml @ 60°C	PH Neutre à légèrement alcalin	PRESSION DE VAPEUR : (mm Hg @ 20°C) Sans objet (PSIG)
TAUX D'ÉVAPORATION : (Ether = 1.0) Sans objet Lent <0.3 Rapide > 3.0 Moyen 0.3 – 3.0	% COMPOSÉS VOLATILES PAR VOLUME : (À 20°C) Sans objet	MASSE MOLÉCULAIRE : 147.02 COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE : Non disponible

E. RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable	CONDITIONS À ÉVITER : Sans objet
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER): Réagit violemment avec le trifluorure de brome (BrF ₃) ou un mélange de trioxyde de bore et d'oxyde de calcium (B ₂ O ₃ +CaO). L'acide sulfurique produit du gaz chlorhydrique, qui est corrosif, irritant et réactif. Les matières hydro-réactives, comme le sodium, causent une réaction exothermique. L'éther méthylvinyle commence une réaction de polymérisation précipitée. Le zinc, comme dans le fer galvanisé, produit du gaz d'hydrogène qui peut exploser dans ces conditions.	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Les vapeurs des chlorures (Cl) se dégagent à des températures supérieures à 1600°C.	
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Impossible	AUTRES PRÉCAUTIONS : Subira une polymérisation violente avec l'éther méthylvinyle. Les formes anhydres, monohydratées dihydratés et tétrahydratés de chlorure de calcium, lorsque dissoutes dans l'eau, produisent un degré considérable de chaleur.

F. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet	POINT D'ÉCLAIR: Sans objet MÉTHODE
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Aucun	
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ : TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION :	RISQUES D'EXPLOSION : Voir la section E, sous incompatibilité
SENSIBILITÉ AUX CHOCS : Sans objet	
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTRO-STATIQUES : Sans objet	
MESURES D'EXTINCTION : Utiliser un agent d'extinction approprié pour le feu environnant. Pour lutter contre un incendie, porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH.	

INGRÉDIENTS DANGEREUX (MÉLANGE SEULEMENT)

MATÉRIEL OU ÉLÉMENT / NO CAS	CONCENTRATION	RISQUES
Sans objet		

H. MESURES DE PRÉCAUTIONS

MATÉRIEL DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Lorsqu'il y a de la poussière ou de la brume, porter un appareil contre la poussière ou la brume approuvé par NIOSH.

VISAGE ET YEUX :

Lorsqu'il y a de la poussière ou de la brume, ou lorsqu'on manipule des solutions où il y a une probabilité raisonnable de contact avec les yeux, porter des lunettes de sécurité et un casque dur. Dans ces conditions, ne pas porter de lentilles cornéennes.

MAINS, BRAS ET CORPS :

Porter, au minimum, une chemise à manches longues, un pantalon, des bottes et des gants en caoutchouc lors de l'utilisation routinière du produit. Des gants en coton sont permis pour le produit sec et on conseille des gants imperméables lors de la manipulation de solutions.

ENTREPOSAGE :

Dans un endroit frais et sec. Le stockage prolongé peut causer le durcissement du produit. Avec l'humidité atmosphérique, le produit peut devenir mouillé.

MANUTENTION NORMALE :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières. Avoir une bonne hygiène personnelle et faire un bon entretien.

CONTRÔLES TECHNIQUES :

Ventilation: Assurer une ventilation générale et/ou locale pour maintenir les poussières ou les niveaux de vapeur sous les limites d'exposition. Prévoir un bassin oculaire dans les zones de stockage et de travail général.

ENVIRONNEMENT :

DÉGRADABLE:

Sans objet

TOXICITÉ AQUATIQUE :

Nuisible à la vie aquatique à des concentrations supérieures à 500 ppm. Le CaCl₂ ne s'accumule pas dans les organismes vivants. TL_m 96 > 1000 mg/L.

DÉVERSEMENT OU FUITE (TOUJOURS PORTER LE MATÉRIEL DE PROTECTION INDIVIDUELLE) :

Ramasser le produit chimique sec à la pelle et le placer dans un baril métallique muni d'un couvercle. Vaporiser avec précaution les résidus à grande eau. Empêcher l'eau contaminée de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

ÉLIMINATION DE RÉSIDUS :

En conformité avec les exigences des autorités en élimination des déchets locales.

I. PREMIERS SOINS

INHALATION:

Amener rapidement la victime à l'air frais. Consulter un médecin.

INGESTION:

Si la personne est consciente, lui donner immédiatement de 2 à 4 verres d'eau et faire vomir sous supervision médicale.

PEAU:

Enlever les vêtements contaminés. Laver avec beaucoup de savon et d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

YEUX:

Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin.

LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES VOUS EST PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES PRODUITS DANGEREUX ET LA LÉGISLATION CONNEXE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. LES RENSEIGNEMENTS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE SOURCES QUE NOUS CROYONS EXACTES MAIS NE CONSTITUENT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE LA PART DE LA COMPAGNIE .